

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 3 octobre 2005	Arrivée : 10 :48 13 :47	
INSPECTEUR : Eric Gauthier	Départ : 12 :37 15 :20	
ACCOMPAGNÉ DE : Claude Tétreault		
LIEU INSPECTÉ		ADRESSE POSTALE (si différente)
BFI UTIL Ltée 3779, chemin des 40-Arpents Lachenaie (Québec) J6V 1A3		
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
	Responsable du contrôle du biogaz. Opérateur Directeur de la qualité	(450)474-2010
Pierre Geoffroy		
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre : 25 CROQUIS <input type="checkbox"/> PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>		
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input checked="" type="checkbox"/>		
<ol style="list-style-type: none"> Plan montrant les endroits des dépassements de la norme du 500 ppm CH4 en surface. Plan des correctifs, proposés par BFI, pour le décret 89-2004. Différents travaux effectués suite à l'avis d'infraction octobre 2004 à aujourd'hui. 		
BUT(S) : <i>Inspection mensuelle de contrôle et mesure d'intégration de surface (CH4) et suivi de l'intégration de surface par le MDDEP et BFI de septembre 2005.</i>		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

► Prise de mesure de CH₄ sur le chemin des 40-Arpents au Sud-Est du site d'enfouissement (10 :38), les vents étaient nuls. La lecture obtenue est de 25,7 ppm de CH₄ (coordonnées GPS-NAD 83 : 18T 0616255 / 5065316) ;

► Prise de mesure de CH₄ sur le chemin des 40-Arpents au Sud-Est du site d'enfouissement, face à l'entreprise Gazoduc TQM (10 :45), les vents étaient nuls. La lecture obtenue est de 30,7 ppm de CH₄ (coordonnées GPS-NAD 83 : 18T 0614243 / 5064664) ;

► La revanche des bassins a, b et c est supérieure à 1,00 mètre;

► Arrivé dans le stationnement de BFI à 10 :48. Une odeur de SuperF était perceptible dans le secteur de l'aire de stationnement ;

► Rencontre avec Pierre Geoffroy et . Ces derniers nous expliquent les travaux qui ont été réalisés, suite aux dépassements de la norme du 500 ppm de CH₄, lors de l'inspection du 7 septembre 2005. Les travaux qui ont été effectués sur le champ 01 (SP-1102) suite au dépassement de la norme sont : l'ajout de bentonite et d'argile a été effectué et ainsi que l'ajout d'un anneau périphérique au puits de captage pour augmenter son rayon d'action de soutirage. Selon eux ces travaux ne seront pas suffisants pour rencontrer la norme. D'autres travaux devront être fait. Des photos, ainsi que les correctifs qui ont été et vont être apportés nous parviendrons de BFI sous peu. ;

► Avant de partir sur le terrain en inspection, sur le site, une lecture de méthane a été relevée dans le stationnement de la compagnie. Les vents étaient pratiquement nuls. La lecture obtenue est de 30,0 ppm de CH₄ (coordonnées GPS-NAD 83 : 18T 0613874 / 5065132) ;

► Nous nous dirigeons vers le champ 01 dans le secteur du puits SP-1102. Prise de mesure de CH₄ (11 :25), les vents étaient pratiquement nuls. La lecture obtenue est de 1816,0 ppm de CH₄. Une odeur de biogaz était perceptible en périphérie de ce puits en aval du puits par rapport au vent, à environ 10 mètres, et ce même si les vents étaient presque nuls. Le puits d'extraction est en pression négative, soit -68 in H₂O. Même après les correctifs mentionnés plus haut dans ce rapport, des travaux supplémentaires devront être réalisé afin de respecter la norme du décret. Selon M. Lamoureux, il y aura ajout de bentonite et d'une membrane bentofix, lors des prochains travaux des correctifs. À l'ouest de ce puits une dépression au niveau de la surface du recouvrement final a été observée (mare d'eau), cette dépression sera comblée suite à notre remarque;

► Dans le champ 01, plusieurs tas de « top soil » sont disposés le long d'une tranchée, qui a été remblayée. Cette tranchée a été faite pour relier le bassin des eaux du centre de compostage et du lixiviat brut du décret 89-2004 vers les bassins de traitement du lixiviat. Le « top soil » sera épandu sur l'argile pour favoriser la repousse de végétaux. Le « top soil » sera également épandu dans le secteur du champ 02, cellules E1 à E4 et E11-E12, pour favoriser la repousse des végétaux. Des travaux ont été effectués dans ces secteurs, suite à des dépassements de la norme du 500 ppm CH₄ en surface du site, à l'automne 2004 (suite à l'avis d'infraction du 7 octobre 2004). Le forage d'un puits est en cours dans le secteur des cellules E8-E9, suite à des dépassements de la norme du 500 ppm CH₄ en surface du site, à l'automne 2004 (suite à l'avis d'infraction du 7 octobre 2004). Depuis l'avis d'infraction (octobre 2004) divers travaux ont été fait dans ce secteur, se rapporter à l'ANNEXE 3 ;

► Nous nous dirigeons vers le secteur des cellules E1 à E4 dans la partie nord du décret 413-2003, faire le relevé de surface en CH₄, suite à des dépassements de la norme du 500 ppm de CH₄, lors de l'inspection de septembre 2005. Un dépassement de la norme avait été observé au point 3022 (sortie de nettoyage- « clean out »). La mesure obtenue est de 2660 ppm de CH₄ en périphérie de la sortie de nettoyage. Cette sortie est sous vaccum après vérification. Les travaux correctifs pour cet endroit

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

Inspection (suite)

► avaient été un rajout d'argile et reprofilage, aucune végétation n'est encore présente, suite au raccordement du 89-2004 et l'Est. Il y aura ajout de « top soil » et si ce correctif s'avère inefficace, nous a évoqué la possibilité de forer un nouveau puits dans ce secteur comme élément de correctif. Lorsque nous étions dans ce secteur un camion semi-remorque est venu disposer un « voyage » de « top soil » dans ce secteur. Cette terre sera par la suite épandue à l'aide d'un bouteur et sera ensemencé. Des travaux d'excavations ont également eu lieu dans ce secteur. Une conduite a été aménagée entre le décret 89-2004 et le 413-2003. Cette conduite aménagée, servira au pompage du lixiviat pour le décret 89-2004 (secteur Nord);

► Par la suite nous nous dirigeons vers la partie Est du décret 89-2004. Nous allons dans ce secteur pour faire l'intégration de surface et le respect de la norme du 500 ppm CH₄ en surface. Ce secteur est entré en opération au printemps 2004, après un an d'enfouissement le soutirage du biogaz doit être fait, selon le décret 89-2004. Lors de cette inspection le décret 89-2004 n'était pas sous pression négative. Nous n'avons pas eu d'explications claires, de la part de tant qu'au pourquoi du non soutirage du biogaz de ce secteur, mais que des travaux débuteraient demain, le 4 octobre 2005, pour pallier à ce manquement. Les puits rencontrés dans ce secteur ne sont pas sous pression négative et un événement (environ 2 pouces de diamètre) accompagne chacun des puits. Au bout de ces événements nous pouvons voir des gaz s'échapper nous dit que les événements seront « cappés » (bouchés) dès aujourd'hui. Je lui dit que cette situation n'est pas acceptable (le cappage des événements et le non soutirage) et que selon le décret 89-2004 le biogaz doit être collecté après un an du début des opérations et cela fait environ 1 an et demi que ce secteur est en exploitation. Je lui dis également qu'un avis d'infraction leur sera envoyé concernant cet aspect et qu'un plan des correctifs devra nous être déposé ainsi qu'un échéancier. Les résultats obtenus pour cette campagne sont indiqués au tableau suivant ;

Résultats de l'intégration de surface réalisé avec un MicroFID de PhotoVac

Point 1—25,7 ppm CH ₄ —Chemin des 40-Arpents (18T 0616255 / 5065316)
Point 2—30,7 ppm CH ₄ , Chemin des 40-Arpents (face Gazoduc TQM) (18T 0614243 / 5064664)
Point 3—30,0 ppm CH ₄ , Stationnement de BFI UTL Ltée (18T 0613874 / 5065132)
Site 1102—183,0 ppm CH ₄ ce point avait connu un dépassement lors de l'inspection du 10 septembre 2005. Des travaux ont été réalisés mais ce n'est pas suffisant
Décret 89-2004—70,0 ppm CH ₄ , sur le dessus de l'annoncellement, partie Sud-Est, vis-à-vis le drain 3 (18T 0614346 / 5066809)
Décret 89-2004—116,0 ppm CH ₄ en non foré de 413 puits d'excavation odent de décret 89-2004 partie Sud-Est dans le talus du décret (18T 0614382 / 5066733)
Décret 89-2004—99,0 ppm CH ₄ , partie Sud-Est dans le talus du décret (18T 0614388 / 5066777)
Décret 89-2004—314,0 ppm CH ₄ , partie Sud-Est dans le talus du décret (18T 0614382 / 5066733)
Décret 89-2004—148,0 ppm CH ₄ , partie Sud-Est dans le talus du décret (18T 0614385 / 5066664)
Site 1102—183,0 ppm CH ₄ ce point avait connu un dépassement lors de l'inspection du 10 septembre 2005. Des travaux ont été réalisés mais ce n'est pas suffisant

► Départ du site 12 :37 ;

► Retour au site 13 :47 ;

► Rencontre avec Pierre Geoffroy. Les bassins de traitement du lixiviat sont en fonction. Les aérateurs des bassins 2 et 3 sont en fonctions. Ils ont toujours une pompe (aérateur) en « back up » si un bris devrait survenir sur un de ces équipements. Le débit de rejet du lixiviat traité est de 10 litres/seconde (rejet maximal permis est de 11,5 litres/seconde). Le rejet est acheminé vers l'usine d'épuration de la ville de Mascouche ;

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

Inspection (suite)

► Le bassin Est, de traitement des eaux superficielles est complété et fonctionnel. Lors de l'inspection du 31 août 2005 le bassin n'était pas encore fonctionnel. Selon M. Geoffroy, les travaux finaux sur l'aménagement de ce bassin ont été complétés entre le 31 août 2005 et le 9 septembre 2005 ;

► Aucun goéland n'est présent au site et il y a deux fauconniers en action. Le front de déchet est situé au niveau des drains 23-24 du décret 89-2004. Lors de cette inspection le front de déchet se dirige vers le Nord du décret. Les vents sont faibles et proviennent du Sud et les filets « pare déchets » sont situés en aval du front de déchets, alors le travail de ces filets est inefficace, la remarque a été faite à M. Geoffroy. Deux sondages, à l'aide d'une rétrocaveuse Case 580L ont été réalisés sur le recouvrement journalier à proximité du front de déchets. Pour les deux sondages, l'épaisseur de recouvrement journalier (fluff) était entre 6-8 pouces. Pour le présent décret le recouvrement journalier doit avoir une épaisseur minimale de 20, 0 centimètres (7,87 pouces). M. Geoffroy a été avisé que la situation est trop à la limite et que l'épaisseur de recouvrement journalier devra être augmenté afin de respecter, en tout temps, le décret 89-2004. Une autre partie du secteur du décret 89-2004 est en excavation-aménagement afin de recevoir de nouveaux déchets. Cette partie se retrouve au nord des drains 23-24 dans la partie centre de l'Ouest du décret ;

► Nous nous dirigeons vers le chemin Quintal à l'Est du site. Dans ce secteur boisé, le 14 septembre 2004, moi et M. Geoffroy avons notés la présence de déchet dans une partie boisé de la propriété de BFI. J'ai fait la remarque à M. Geoffroy que les déchets auraient dû être ramassés suite au constat de septembre. M. Geoffroy me dit que les déchets ont été ramassés, mais que la semaine dernière de forts vents a fait en sorte que de nouveaux déchets se sont retrouvés dans ce secteur. Les déchets sont principalement composés de sacs de plastique, morceaux de plastiques et de papier, des déchets qui sont facilement transportables par le vent. Les déchets se retrouvent jusqu'à environ 100 pieds à partir de la lisière du boisé ;

► Les 4 torchères de la centrale électriques sont fonctionnelles ;

► Départ du site à 15 :20.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

3. CONCLUSION

Il y a eu dépassements de la norme du 500 ppm de CH₄ en surfacé du site à 3 endroits, dans différents secteurs du site. Le point SP-1102, situé dans le champ 01, nous avons obtenus un résultat de 1816,0 ppm de CH₄ en périphérie du puits. Pour le point SP-1102, voir en ANNEXE 3, des travaux supplémentaires ont été effectués les 5-6 octobre 2005 (après les travaux, lecture BFI=60 ppm). Et dans le secteur de la cellule E2 en périphérie de la sortie de nettoyage 3022, nous avons obtenus une lecture de 2660,0 ppm de CH₄ en périphérie de cette sortie de nettoyage. À noter que pour ces 2 dépassements des travaux correctifs ont été réalisés suite aux dépassements de l'inspection du 7 septembre 2005. Ces travaux ne s'avérant pas suffisants, des travaux supplémentaires seront effectués et un plan des correctifs nous sera présenté. Un nouveau forage a été effectué dans le secteur du puits 335 entre le 19 et 21 octobre 2005, voir détails en ANNEXE 3. Le 3^{ème} dépassement noté, a été relevé dans le secteur du décret 89-2004. Ce secteur n'est pas encore sous pression négative, aucun soutirage du biogaz n'est encore fait. Ce secteur devait être sous soutirage depuis mai 2005. M. Lamoureux nous a dit que la situation se règlera dès demain. Je lui dit qu'un avis d'infraction sera émis pour cet aspect. Les puits rencontrés dans ce secteur ne sont pas sous pression négative et un évent (environ 2 pouces de diamètre) accompagne chacun des puits. Au bout de ces évents nous pouvons voir des gaz s'échapper. Nous avons obtenus un résultat de 1116,0 ppm de CH₄ en périphérie d'un puits au Sud-Ouest du décret 89-2004. Pour explications voir détails aux ANNEXES 2 et 3.

Aucun goéland n'est présent au site et il y a deux fauconniers en action. Les vents sont faible et proviennent du Sud et les filets « pare déchets » sont situé en aval du front de déchets, alors le travail de ces filets est inefficaces, la remarque a été faite à M. Geoffroy. Deux sondages, à l'aide d'une rétrocaveuse Case 580L ont été réalisés sur le recouvrement journalier à proximité du front de déchets. Pour les deux sondages, l'épaisseur de recouvrement journalier (fluff) était entre 6-8 pouces. Pour le présent décret le recouvrement journalier doit avoir une épaisseur minimale de 20, 0 centimètres (7,87 pouces).

Nous avons notés la présence de déchets dans une partie boisée de la propriété de BFI, à l'Est du site par le chemin Quintal. Les déchets sont principalement composés de sacs de plastique, morceaux de plastiques et de papier, des déchets qui sont facilement transportables par le vent. Les déchets se retrouvent jusqu'à environ 100 pieds à partir de la lisière du boisé.

4. RECOMMANDATIONS

Je recommande :

- ▶ L'envoi d'un avis d'infraction pour : *non-respect de l'exigence 14 du décret 89-2004 et non-respect du certificat d'autorisation daté du 27 avril 2004 pour ne pas soutirer le biogaz du secteur nord (LQE art. 123.1) et pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour réduire les envols ou l'éparpillement de matières résiduelles aux abords du lieu (RDS art. 35) ;*
- ▶ De faire une reprise de mesure du méthane en surface sur les secteurs mentionnés dans ce rapport au cours du mois de novembre 2005, si la météo le permet ;
- ▶ Faire une inspection mensuelle en novembre 2005.

5. IDENTIFICATION

RAPPORT D'INSPECTION

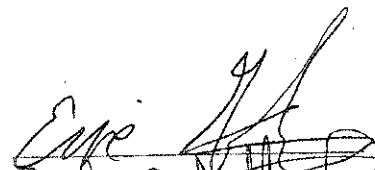
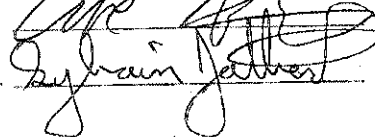
N/RÉFÉRENCE : 7522-14-01-00400-00

DATE DE RÉDACTION : 28 octobre 2005

SAGIR N/INTERVENTION : 300252415

RÉDIGÉ PAR : *Eric Gauthier*

VÉRIFIÉ PAR : *Sylvain Jalbert*



05-10-28

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 1

Référence photo : IMG_1263.jpg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface au point SP-1102. Le résultat obtenu est de 1816,0 ppm CH₄. Ce puits est en pression négative. Des travaux correctifs ont été apportés suite au dépassement, lors de l'inspection du 7 septembre. D'autres travaux supplémentaires auront lieu.



Photo # : 2

Référence photo : IMG_1267.jpg

Note :

Photo montrant un des correctifs apportés dans le secteur du point SP-1102. L'ajout d'un anneau périphérique a été fait. Ce dispositif permet une surface de captage plus grande.

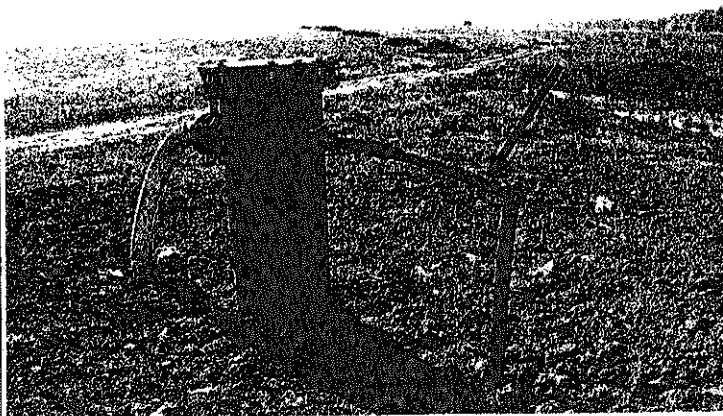


Photo # : 3

Référence photo : IMG_1269.jpg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface dans le secteur de la cellule E2, sortie de nettoyage 3022. Le résultat obtenu est de 2660,0 ppm CH₄. Ce puits est en pression négative. Des travaux correctifs ont été apportés suite au dépassement, lors de l'inspection du 7 septembre. D'autres travaux supplémentaires auront lieu.



Photographié par : Claude Tétreault

Nom : BFI UTIL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 4

Référence photo : IMG_1270pg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface à la sortie de nettoyage 3022. D'autres travaux correctifs sont en cours par l'ajout de « top soil » et il y aura ensemencement de gazon par la suite.

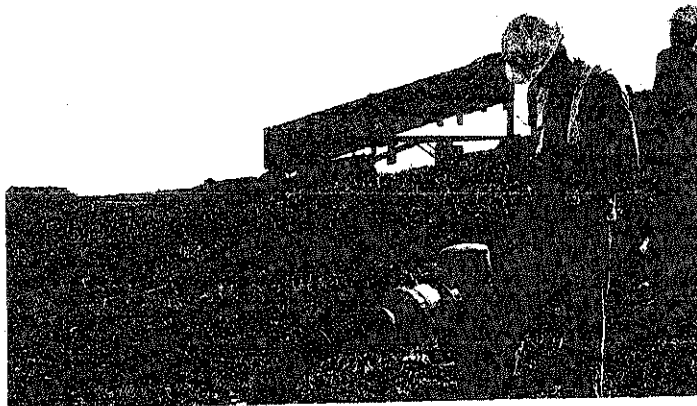


Photo # : 5

Référence photo : IMG_1286jpg

Note :

Photo montrant un les correctifs en cours d'exécution dans le secteur de la cellule E2. Il y a ajout de « top soil » sur les sols dénudés de végétation et ensemencement de gazon par la suite.

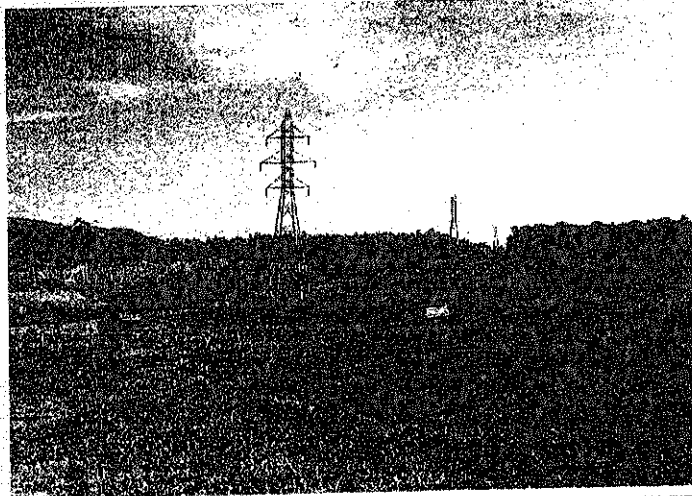


Photo # : 6

Référence photo : IMG_1276pg

Note :

Photo montrant un des correctifs qui a été apporté dans le secteur de la cellule E2, par de l'ajout d'argile.



Photographié par : Claude Tétreault

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 7

Référence photo : IMG_1273.jpg

Note :

Photo montrant l'enfouissement des déchets au niveau des drains 23-24 du décret 89-2004. Les filets de captage des déchets légers étaient mal positionnés. La flèche rouge montre le sens du front de déchet et la flèche jaune montre le sens du vent.

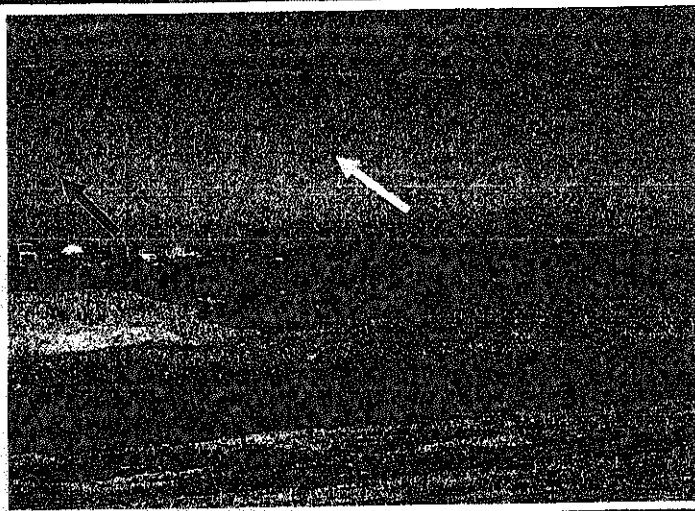


Photo # : 8

Référence photo : IMG_1277.jpg

Note :

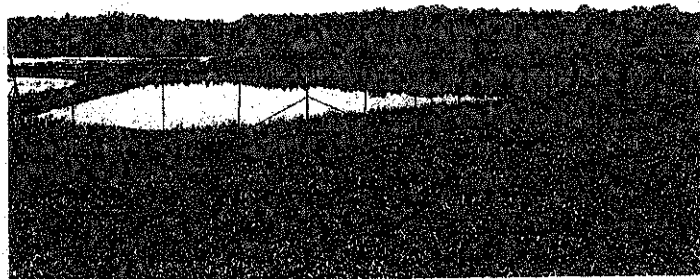
Photo montrant le bassin des eaux du centre de compostage et du lixiviat du décret 89-2004. Les eaux de ce bassin sont pompées vers le bassin 1 du traitement du lixiviat.

Photo # : 9

Référence photo : IMG_1293.jpg

Note :

Photo montrant le bassin 1 du traitement du lixiviat.



Photographié par : Claude Tétreault

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 10

Référence photo : IMG_1291.jpg

Note :

Photo montrant le bassin 3 du traitement du lixiviat. Tous les aérateurs sont en fonction.

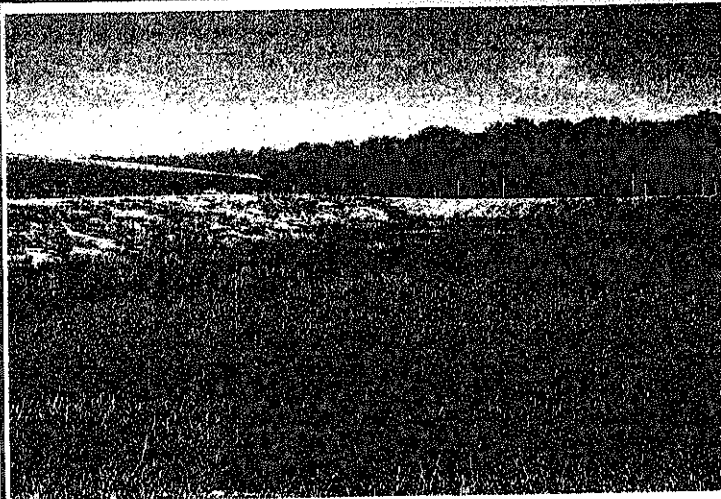
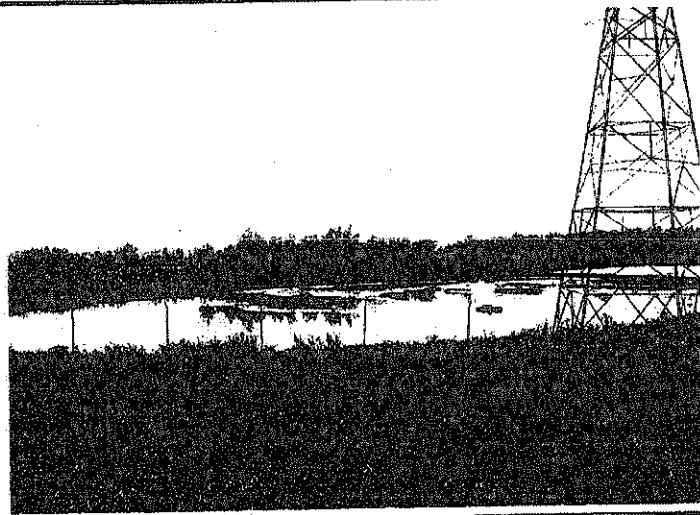


Photo # : 11

Référence photo : IMG_1294.jpg

Note :

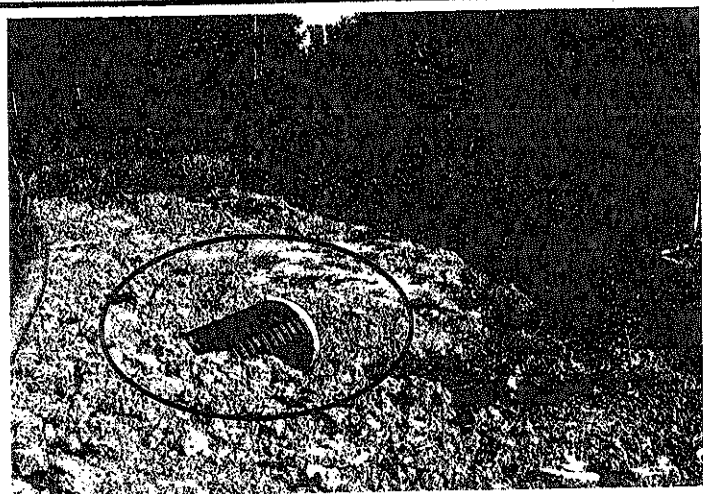
Photo montrant le bassin Est de traitement des eaux superficielles. Ce bassin est maintenant opérationnel.

Photo # : 12

Référence photo : IMG_1297.jpg

Note :

Photo montrant la sortie du bassin Est de traitement des eaux superficielles.



Photographié par : Claude Tétréault

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 13

Référence photo : IMG_1278.jpg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface sur le dessus Est du décret 89-2004. Aucun dépassement de la norme de 500 ppm CH4 n'a été observé sur le dessus de la pile de déchets. Le recouvrement est fait de fluff.

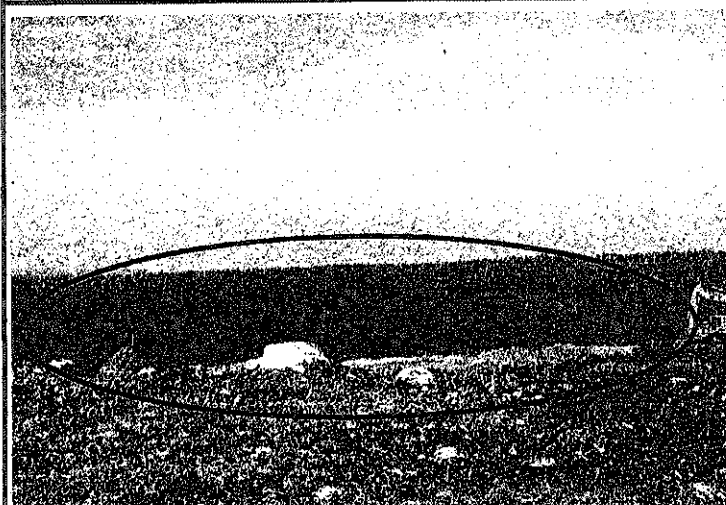


Photo # : 14

Référence photo : IMG_1279.jpg

Note :

Photo montrant un amont de fluff entreposé dans la partie Nord-Est du décret 89-2004.

Photo # : 15

Référence photo : IMG_1283.jpg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface du CH4 en périphérie d'un puits. Il est à noter que les puits ne sont pas encore sous pression négative. Il y a un évent à côté du puits où l'on peut voir des vapeurs de gaz s'échapper.



Photographié par : Claude Tétreault

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 16

Référence photo : IMG_1285.jpg

Note :

Photo montrant la prise de relevé de surface en périphérie d'un puits dans le décret 89-2004. Une lecture de 1116,0 ppm de CH4 a été obtenue en périphérie de ce puits et une odeur de déchet était perceptible.



Photo # : 17

Référence photo : IMG_1307.jpg

Note :

Photo montrant le front de déchets. Lors de cette journée le front est en direction Nord.

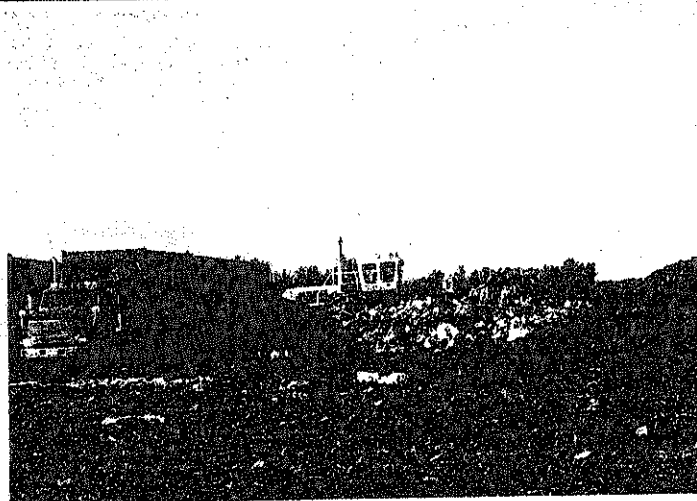


Photo # : 18

Référence photo : IMG_1303.jpg

Note :

Photo montrant les activités d'enfouissement au front de déchet.



Photographié par : Claude Tétreault

Photo # : 19

Référence photo : IMG_1302..jpg

Note :

Photo montrant une tranchée d'observation qui a été fait sur du recouvrement journalier. Il y a environ 6-8 pouces d'épaisseur de fluff. Sur la limite du 20 cm de recouvrement journalier. M. Geoffroy a été avisé de corriger cette situation.



Photo # : 20

Référence photo : IMG_1306. jpg

Note :

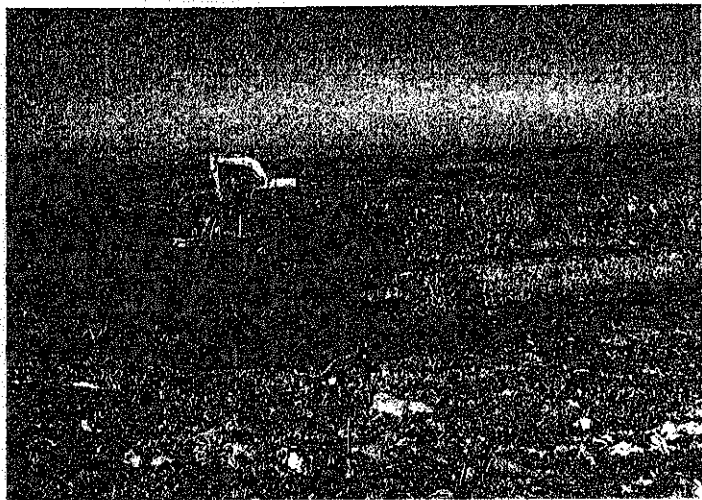
Photo montrant une tranchée d'observation qui a été fait sur du recouvrement journalier. Il y a environ 6-8 pouces d'épaisseur de fluff. Sur la limite du 20 cm de recouvrement journalier. M. Geoffroy a été avisé de corriger cette situation.

Photo # : 21

Référence photo : IMG_1309.jpg

Note :

Photo montrant le secteur en excavation au nord des drains 23-24 du décret 89-2004. Cette partie recevra des déchets quand elle sera complétée.



Photographié par : Claude Tétrault

Photo # : 22

Référence photo : IMG_1310..jpg

Note :

Photo montrant le secteur en excavation au nord des drains 23-24 du décret 89-2004. Cette partie recevra des déchets quand elle sera complétée.

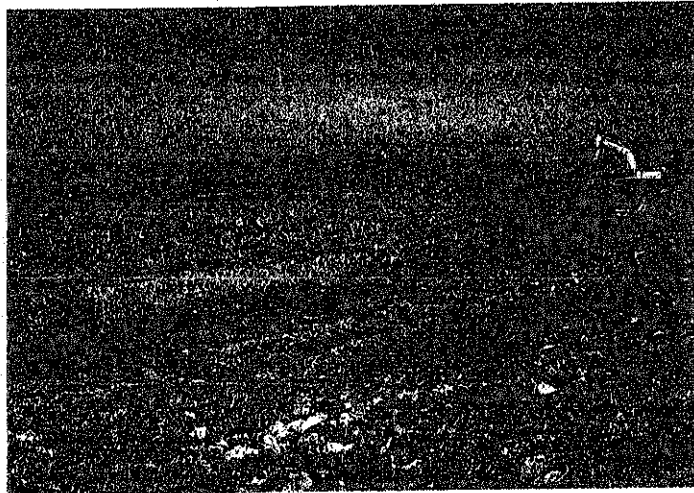


Photo # : 23

Référence photo : IMG_1312. jpg

Note :

Photo montrant les déchets présents dans le secteur boisé à l'Est du site près du chemin Quintal. Les déchets sont observés jusqu'à environ 100 pieds dans le boisé. Les déchets sont composés de sacs et de morceaux de plastique.

Photo # : 24

Référence photo : IMG_1313.jpg

Note :

Photo montrant les déchets présents dans le secteur boisé à l'Est du site près du chemin Quintal. Les déchets sont observés jusqu'à environ 100 pieds dans le boisé. Les déchets sont composés de sacs et de morceaux de plastique.



Photographié par : Claude Tétreault

Nom : BFI UTL Ltée

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 octobre 2005

N/D : 7522-14-01-00400-00

Photo # : 25

Référence photo : IMG_1314.jpg

Note :

Photo montrant des déchets légers dans les arbres à l'Est du site.



Photo # :

Référence photo : .jpg

Note :

Aucune photo.

Photo # :

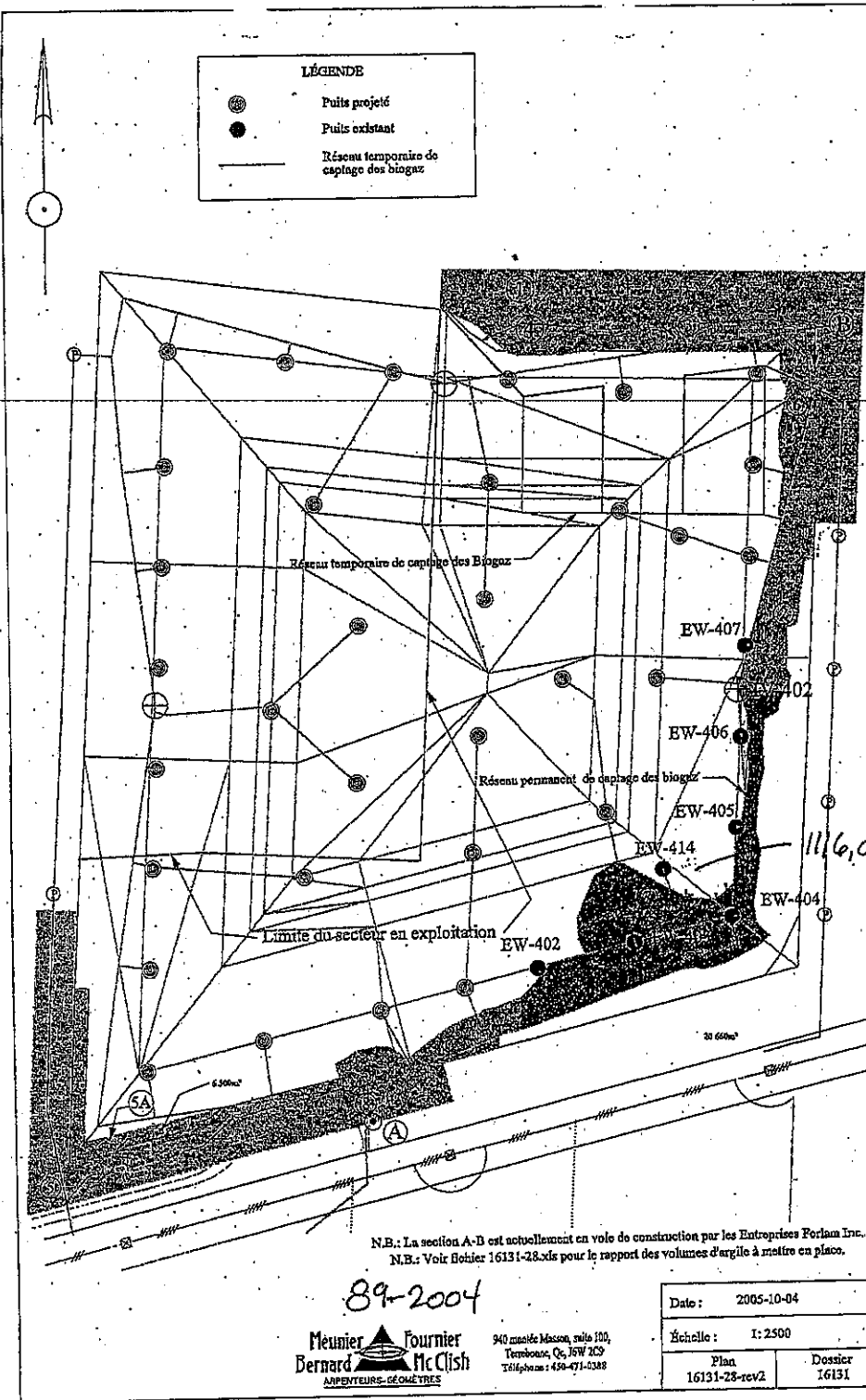
Référence photo : .jpg

Note :

Aucune photo.

Photographié par : Claude Tétreault

ANNEXE 1



N.B.: La section A-B est actuellement en voie de construction par les Entreprises Forlan Inc.
 N.B.: Voir fichier 16131-23.xls pour le rapport des volumes d'argile à mettre en place.

89-2004

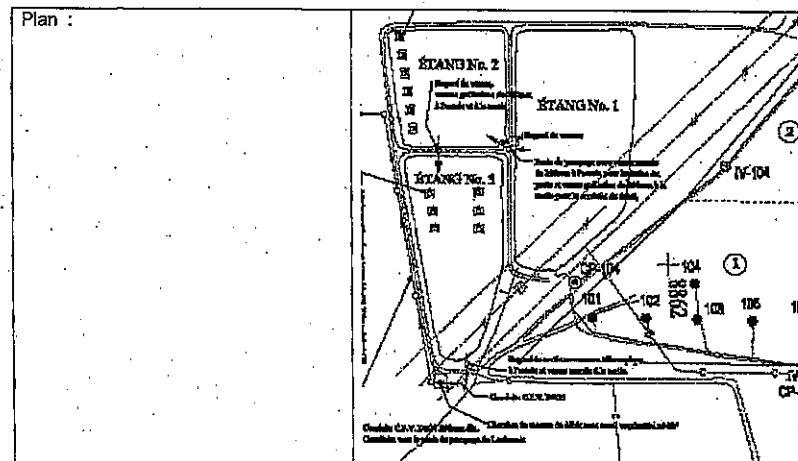
Meunier Fournier
Bernard McClish
 ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

940 route Mason, suite 100,
 Terrebonne, Qc, J6W 2C9
 Téléphone : 450-471-0388

Date : 2005-10-04	
Échelle : 1:2500	
Plan 16131-23-rev2	Dossier 16131

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	8862. Nord : 5065572,927 Est : 301673,513 Concentration initiale : 1489 ppmv Date du relevé : juillet 2005
Description sommaire des lieux :	Sud est de la cellule #1



Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Calibration du secteur	6

Photo des travaux;

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Marc Viau [jmviau@bficanada.com]
Envoyé: 27 juillet 2005 19:15
À: eric.gauthier@mddep.gouv.qc.ca
Cc: 'Yves Normandin'; 'Pierre Geoffroy'
Objet: Intégration de surface de juin 2005



juillet 2005
C.4.6.pdf (117 Ko...)

V/Réf.: C.4.6

Monsieur Gauthier

Vous trouverez ci-joint la description des travaux correctifs ainsi que la localisation des emplacements pour chacun des points dépassant le 500 ppmv de la campagne de juin 2005.

Les travaux ont été réalisés promptement dont vous serez en mesure de le constater dans les descriptions ci-jointes.

Comme vous pourrez le constater certains secteurs n'ont pas encore atteint la concentration souhaitée, par conséquent nous vous avons indiqué les travaux à effectuer. Nous continuerons d'effectuer des mesures par la suite tant que la situation ne sera pas stabilisée.

Concernant l'information technique des appareils de lecture du méthane nous vous l'avions mentionné lors de votre dernière inspection que le modèle est le même que celui utilisé par la firme Biothermica.

En ce qui concerne votre demande du 13 mai dernier, soit de déposer la liste des travaux correctifs dès le dépôt du rapport de Biothermica, ceci nous semble irréaliste de le déposer dès que le rapport de Biothermica soit disponible compte tenu que nous devons en prendre connaissance et d'investiguer sur le terrain versus les plans disponibles de notre réseau de captage de biogaz afin de produire une liste d'interventions ou de travaux correctifs à réaliser. Nous réitérons notre pleine collaboration en ce qui concerne de déposer le plus rapidement possible un plan d'action à la suite du dépôt du rapport de Biothermica afin de s'assurer que le plan d'action proposé permette de réduire la concentration de méthane en dessous du 500 ppm. Nous devons vous signaler que lors de votre dernière inspection du 20 juillet dernier, il vous a fallu plus d'une heure pour effectuer des lectures du vacuum seulement sur pour dix (10) puits uniquement. Par ailleurs, nous voulons vous rassurer que nous effectuons plusieurs des travaux correctifs sur le champs, (par exemple ajustement de vacuum d'un puits d'extraction de biogaz), selon les règles de l'art, et qu'il va de soi qu'une investigation est nécessaire avant d'établir un plan d'action qui répondra aux objectifs de réduction des émissions de méthane. Dans certaines situations les travaux demandent une étude plus approfondie.

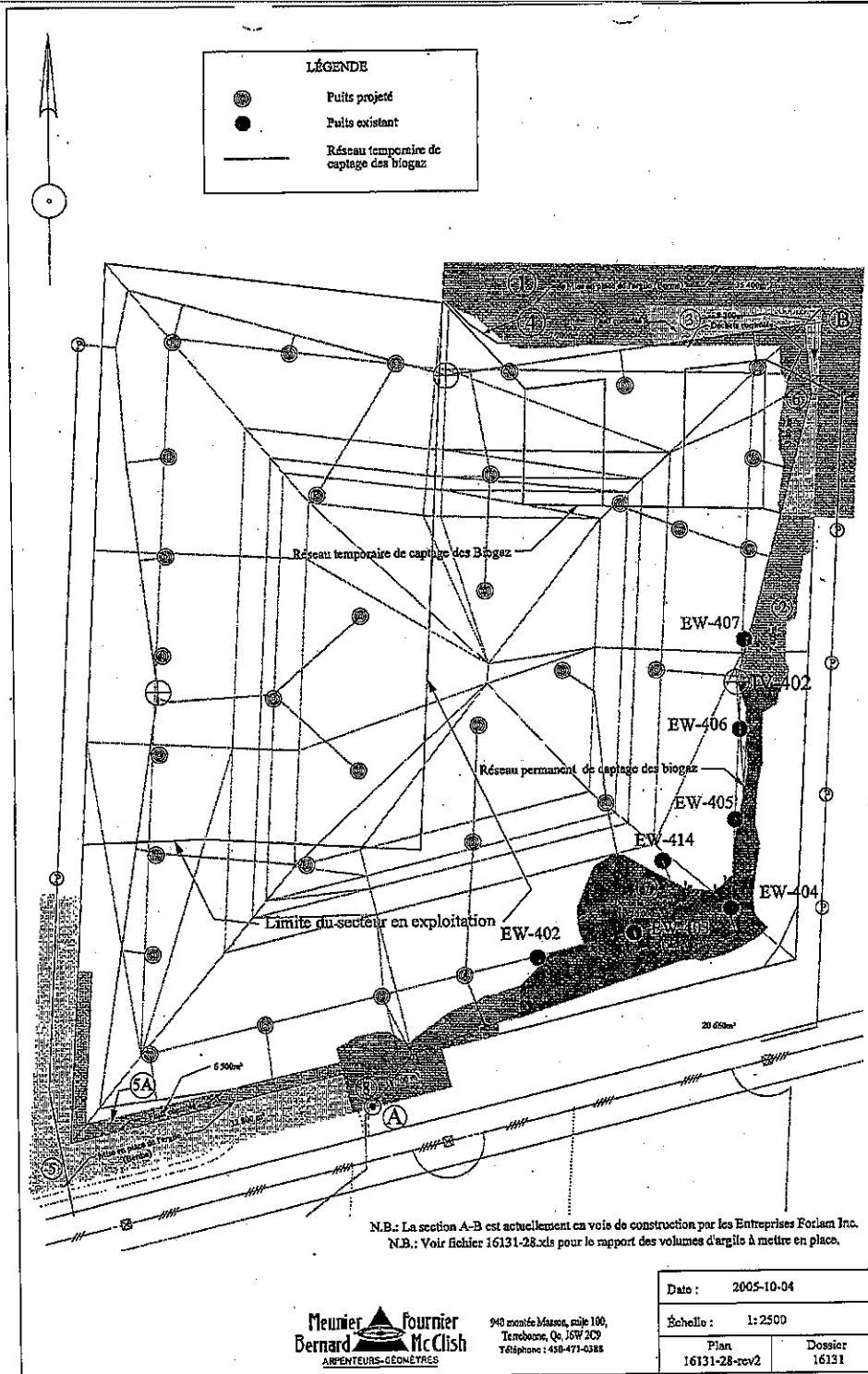
Assistant directeur
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée
3779 Chemin des 40-Arpenets
Lachenaie, Québec
J6V 1A3
Courriel : jmviau@bficanada.com
Téléphone: (450) 474-2010
Télécopie: (450) 474-1871

ANNEXE 2

Secteur Nord du L.E.S. de Lachenale
Construction du réseau de captage de biogaz

DESCRIPTION	10-2	10-3	10-4	10-5	10-6	10-7	10-8	10-9	10-10	10-11	10-12	10-13	10-14	10-15	10-16	10-17	10-18	10-19	10-20	10-21	10-22	10-23	10-24	10-25	10-26	10-27	10-28	10-29
Assemblage et installation des bles de puits																												
Terminer la clé d'argile dans la zone B*																												
Raccordement des puits 402 et 403																												
Raccordement des puits 414, 404, 405 et 406																												
Installation de la vanne IV-402																												
Installation de la P-trap à la station de pompage du drain 6																												
Mise en place de l'argile périphérique en zone 2 et 3																												
Raccordement du puits 407																												
Raccordement des collecteurs horizontaux																												

*Les zones indiquées dans ce tableau sont extraites du plan
16131-28-rav2 du 04-10-2005 de Meunier Fournier



N.B.: La section A-B est actuellement en voie de construction par les Entreprises Forlan Inc.
 N.B.: Voir fichier 16131-28.xls pour le rapport des volumes d'argile à mettre en place.

Date :	2005-10-04
Échelle :	1:2500
Plan	Dossier
16131-28-rev2	16131

Meunier Fournier
Bernard McClish
 ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

940 route Mason, suite 100,
 Terrebonne, Qc. J6W 2C9
 Téléphone : 438-471-0388

ANNEXE 3

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]
Envoyé: 7 novembre 2005 09:35
À: Eric Gauthier
Cc: Marie-Josée. Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jmviau@bficanada.com
Objet: Finalisation des travaux de captage des biogaz du secteur Nord

Monsieur Gauthier,
Veuillez trouver ci-joint notre courrier précisant la fin des travaux de captage des biogaz du secteur Nord tels que décrits dans notre courrier du 4 octobre 2005.

Meilleures salutations

Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets
Tel: 450-474-2423 p: 2256
Fax: 450-474-1871
Cell: 514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Lachenaie, le 7 novembre 2005

Monsieur Éric Gauthier
Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
De Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6

Objet : Travaux de captage des biogaz du secteur Nord, Période du 19/10 au 06/11 2005

Monsieur,

Nous vous informons que tel qu'indiqué dans l'échéancier des travaux de captage des biogaz du secteur Nord, joint à notre courrier du 4 octobre 2005, les travaux suivants ont été complétés en date du 6 novembre 2005 :

- o Installation de la vanne IV-402
- o Installation de la P-trap à la station de pompage du drain 6
- o Raccordement du puit 407
- o Raccordement et mise sous dépression des collecteurs horizontaux

Ceci complète les travaux de captage des biogaz du secteur Nord tels que décrits dans notre courrier du 4 octobre 2005.

Restant à votre disposition pour route information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur Gauthier, nos salutations distinguées.



Jean-Claude Marron ing.
Directeur de projets BFI

c.c. : Marie-Josée Gauthier, MDDEP
Jean-Marc Viau, BFI
Yves Normandin, BFI

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]
Envoyé: 18 octobre 2005 16:11
À: Eric Gauthier
Cc: Marie-Josée. Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jmviau@bficanada.com; 'Patrick Lamoureux'
Objet: RE: Travaux correctifs sur système biogaz du champ1

Prise2. J'avais oublié de joindre la pièce détaillant les travaux.

Salutations

Jean-Claude Marron,ing.
Directeur de projets
Tel:450-474-2423 p:2256
Fax:450-474-1871
Cell:514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com

From: Jean-Claude Marron [mailto:jean-claude.marron@bficanada.com]
Sent: 18 octobre 2005 13:53
To: Eric Gauthier
Cc: Marie-Josée. Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jmviau@bficanada.com; 'Patrick Lamoureux'
Subject: Travaux correctifs sur système biogaz du champ1

Monsieur Gauthier,
Veuillez trouver ci-joint le détail des travaux correctifs réalisés sur la station SP-1102 du champ 1.
Salutations

Jean-Claude Marron,ing.
Directeur de projets
Tel:450-474-2423 p:2256
Fax:450-474-1871
Cell:514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Lachenaie, le 17 octobre 2005

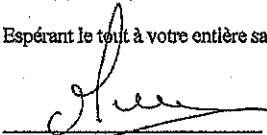
Monsieur Éric Gauthier
Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
De Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6

Objet : Travaux correctifs sur réseau biogaz du champ 1 suite aux constats du 3 octobre 2005

Monsieur,

Suite à l'échantillonnage de surface réalisé le 3 octobre 2005 sur le champ 1 une zone particulière a présentée des concentrations en gaz méthane supérieures à 500 ppmv. Il s'agissait de la station de pompage SP-1102. La fiche jointe au présent courrier présente les travaux qui ont été réalisés pour corriger la situation. Les mesures réalisées après exécution des travaux ont données une valeur maximale de 60 ppmv respectant ainsi l'exigence d'une valeur maximale de 500 ppmv.

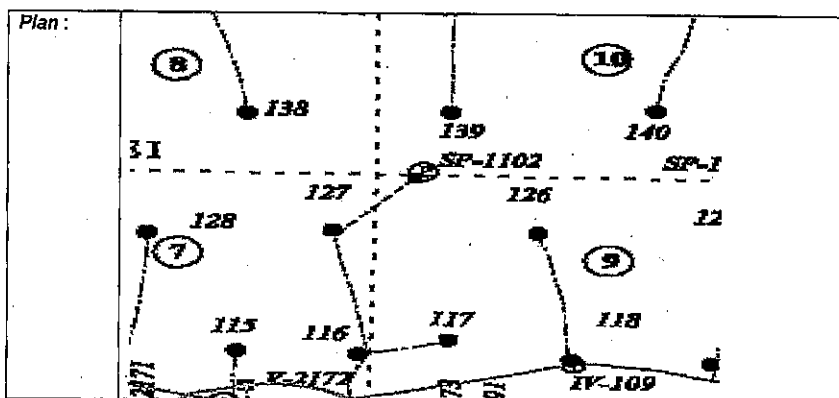
Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Gauthier, nos salutations distinguées.


Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets

c.c: Marie-José Gauthier, MDDEP
Yves Normandin, BFI
Jean-Marc Viau, BFI

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

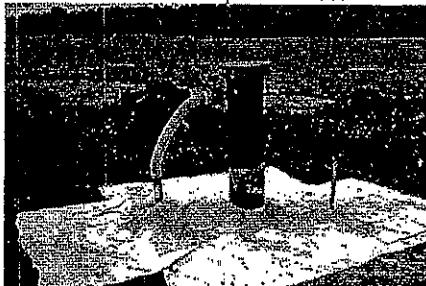
Localisation du point : Champ1, Station de pompage SP-1102	Nord : 5 066 268 Est : 301 649 Concentration initiale : supérieure à 500 ppmv Date du relevé : 3 octobre 2005
Description sommaire des lieux :	Station de pompage SP-1102



Description des correctifs réalisés :

Date	Travaux
14 avril 2005	Installation d'un drain annulaire de 2'' sous couvert de 2m d'argile recouvert d'un géocomposite
septembre 2005	Réinstallation d'argile et d'un géocomposite (Voir photo1)

Photo 1 : Travaux de septembre 2005



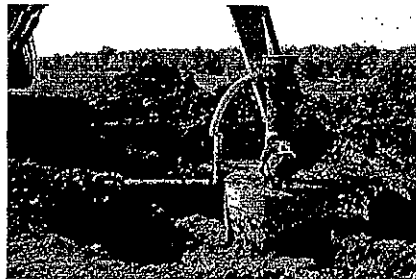
Description des correctifs à venir :

Date	Travaux
5 au 6 oct.2005	1) Remplacement de l'argile périphérique par de l'argile de meilleure qualité avec un géocomposite intercalé. 2) Installation d'un couvert de terre végétale pour ensemencement

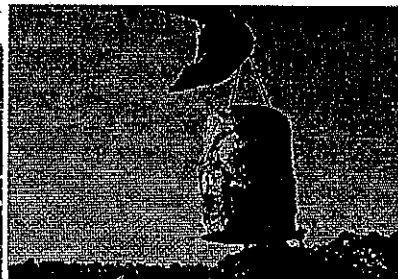
Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Photos des travaux réalisés du 5 au 6 octobre 2005 :

1) Excavation de la station



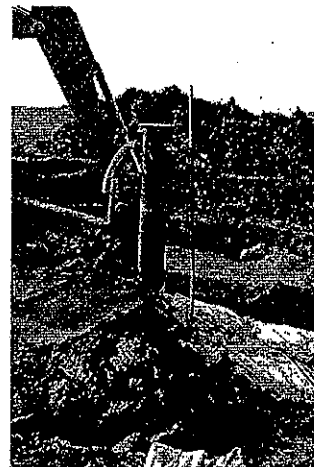
2) Enlèvement d'une section de 2m



3) Prolongement par tube HDPE



4) Comblement par de l'argile



Description des travaux réalisés :

Les travaux illustrés par les photos 1 à 4 ci-dessus ont consisté à :

- Excaver la partie supérieure de la station
- Retirer une section béton de 2m de hauteur
- Prolonger le puits par un tube PEHD
- Réinstaller un géocomposite et recouvrir avec de l'argile de bonne qualité

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Les mesures de concentration en biogaz réalisés à l'issue des travaux on conduit à mesurer une valeur maximale de 60 ppmv.

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]

Envoyé: 18 octobre 2005 11:35

À: Eric Gauthier

Cc: Marie-Josée Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jnviau@bficanada.com; 'Patrick Lamoureux'

Objet: Avancement des travaux d'extraction des biogaz du secteur Nord

Monsieur Gauthier,

Veillez trouver ci-joint l'avancement des travaux d'extraction des biogaz du secteur Nord.

Salutations distinguées

Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets
Tel: 450-474-2423 p: 2256
Fax: 450-474-1871
Cell: 514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Lachenaie, le 18 octobre 2005

Monsieur Éric Gauthier
Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
De Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6

Objet : Travaux de captage des biogaz du secteur Nord, Période du 11/10 au 18/10 2005

Monsieur,

Nous vous informons que tel qu'indiqué dans l'échéancier des travaux de captage des biogaz du secteur Nord, joint à notre courrier du 4 octobre 2005, les puits 414, 404, 405 et 406 ont été mis sous dépression comme prévue le mardi 18 octobre 2005. Le reste du programme se poursuit comme prévu. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux restant à compléter.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur Gauthier, nos salutations distinguées.

Jean-Claude Marron ing.
Directeur de projets BFI

c.c. : Marie-Josée Gauthier, MDDEP
Jean-Marc Viau, BFI
Yves Normandin, BFI

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]
Envoyé: 13 octobre 2005 09:29
À: Eric Gauthier
Cc: Marie-Josée Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jmviau@bficanada.com; 'Patrick Lamoureux'

Monsieur Gauthier,
Trouvez ci-joint un courrier présentant l'avancement des travaux d'extraction du biogaz du secteur Nord.
Salutations

Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets
Tel: 450-474-2423 p:2256
Fax: 450-474-1871
Cell: 514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Lachenaie, le 12 octobre 2005

Monsieur Éric Gauthier
Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
De Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6

Objet : Travaux de captage des biogaz du secteur Nord

Monsieur,

Nous vous informons que tel qu'indiqué dans l'échéancier des travaux de captage des biogaz du secteur Nord, joint à notre courrier du 4 octobre 2005, les puits 402 et 403 ont été mis sous dépression comme prévue le vendredi 7 octobre 2005. Le reste du programme se poursuit comme prévu. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux restant à compléter.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur Gauthier, nos salutations distinguées.

Jean-Claude Marron ing.
Directeur de projets BFI

c.c. : Marie-Josée Gauthier, MDDEP
Jean-Marc Viau, BFI
Yves Normandin, BFI

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]
Envoyé: 6 octobre 2005 10:32
À: Eric Gauthier
Cc: Marie-Josée Gauthier; yves.normandin@bficanada.com; jmviau@bficanada.com
Objet: Travaux correctifs sur réseau de biogaz

Monsieur Gauthier,
Veuillez trouver ci-joint la présentation des travaux correctifs sur les réseaux de captage des biogaz des champs 1 et 3.

Salutations distinguées

Jean-Claude Marron, Ing.
Directeur de projets
Tel: 450-474-2423 p: 2256
Fax: 450-474-1871
Cell: 514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Lachenaie, le 06 octobre 2005

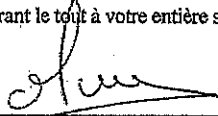
Monsieur Éric Gauthier
Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
De Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6

Objet : Travaux correctifs sur réseau biogaz des champs 1 et 3 suite aux constats du 3 octobre 2005

Monsieur,

Suite à l'échantillonnage de surface réalisé le 3 octobre 2005 sur les champs 1 et 3, deux zones particulières ont présentés des concentrations en gaz méthane supérieures à 500 ppmv. Il s'agit dans le champ 1 de la station de pompage SP-1102 et dans le champ 3 du puits 335 et de la sortie de nettoyage v-3022. Les deux fiches jointes au présent courrier présentent les travaux qui vont être réalisés pour corriger la situation ainsi que les délais de réalisation.

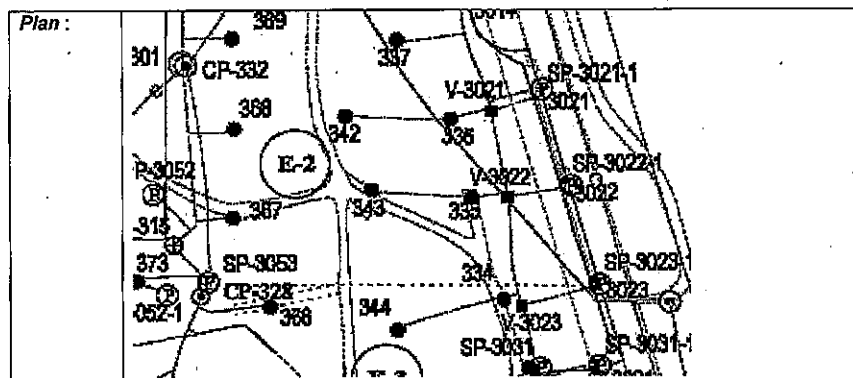
Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Gauthier, nos salutations distinguées.


Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets

c.c: Marie-José Gauthier, MDDEP
Yves Normandin, BFI
Jean-Marc Viau, BFI

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point : Champ3, Puit 335 et sortie de nettoyage v-3022	Nord : 5 066 925 Est : 302 152 Concentration initiale : supérieure à 500 ppmv Date du relevé : 3 octobre 2005
Description sommaire des lieux :	Champ 3, cellule E2 près du talus périphérique de 30%

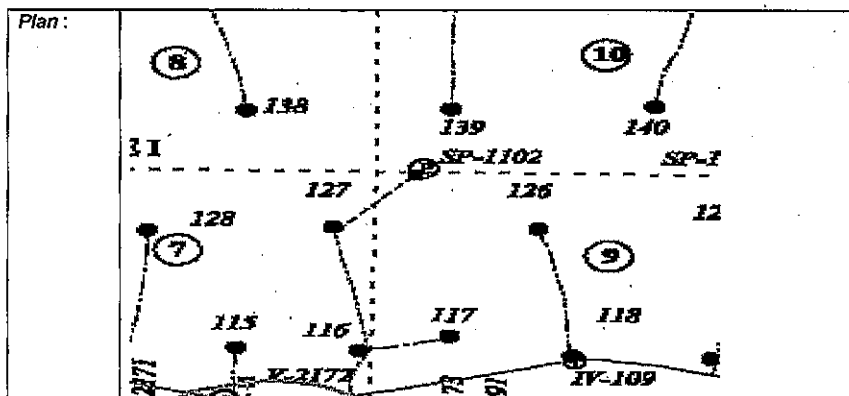


Description des correctifs à venir :

Date	Travaux
19 au 21 octobre 2005	1) Forage d'un nouveau puits de captage de biogaz. 2) Profilage de l'argile dans le talus de 30% 3) Installation d'un couvert de terre végétale pour ensemencement

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

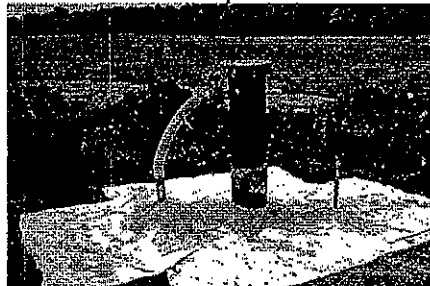
Localisation du point : Champ1, Station de pompage SP-1102	Nord : 5 066 268 Est : 301 649 Concentration initiale : supérieure à 500 ppmv Date du relevé : 3 octobre 2005
Description sommaire des lieux :	Station de pompage SP-1102



Description des correctifs réalisés :

Date	Travaux
14 avril 2005	Installation d'un drain annulaire de 2'' sous couvert de 2m d'argile recouvert d'un géocomposite
septembre 2005	Réinstallation d'argile et d'un géocomposite (Voir photo 1)

Photo 1 : Travaux de septembre 2005



Description des correctifs à venir :

Date	Travaux
5 au 6 oct. 2005	1) Remplacement de l'argile périphérique par de l'argile de meilleure qualité avec un géocomposite intercalé. 2) Installation d'un couvert de terre végétale pour ensemencement

Gauthier, Éric (R14)

De: Jean-Marc Viau [jmviau@bficanada.com]
Envoyé: 27 juillet 2005 19:15
À: eric.gauthier@mddep.gouv.qc.ca
Cc: 'Patrick Lamoureux'; 'Yves Normandin'; 'Pierre Geoffroy'
Objet: Intégration de surface de juin 2005



juillet 2005
C.4.6.pdf (117 Kg... V/Réf.: C.4.6
Monsieur Gauthier

Vous trouverez ci-joint la description des travaux correctifs ainsi que la localisation des emplacements pour chacun des points dépassant le 500 ppmv de la campagne de juin 2005.

Les travaux ont été réalisés promptement dont vous serez en mesure de le constater dans les descriptions ci-jointes.

Comme vous pourrez le constater certains secteurs n'ont pas encore atteint la concentration souhaitée, par conséquent nous vous avons indiqué les travaux à effectuer. Nous continuerons d'effectuer des mesures par la suite tant que la situation ne sera pas stabilisée.

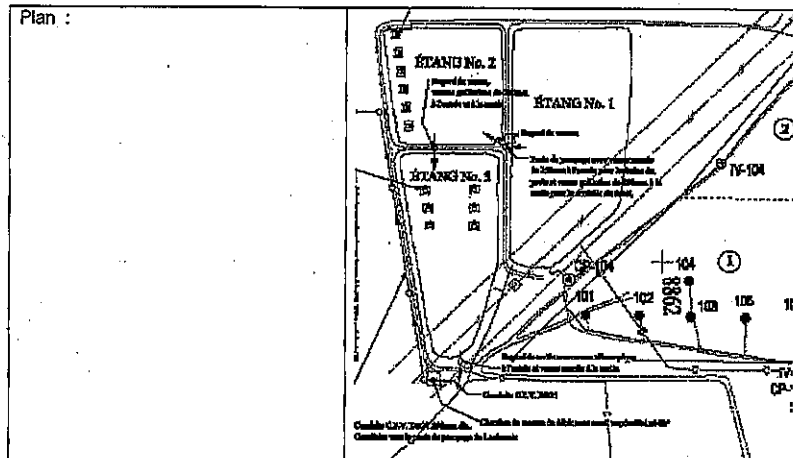
Concernant l'information technique des appareils de lecture du méthane nous vous l'avions mentionné lors de votre dernière inspection que le modèle est le même que celui utilisé par la firme Biothermica.

En ce qui concerne votre demande du 13 mai dernier, soit de déposer la liste des travaux correctifs dès le dépôt du rapport de Biothermica, ceci nous semble irréaliste de le déposer dès que le rapport de Biothermica soit disponible compte tenu que nous devons en prendre connaissance et d'investiguer sur le terrain versus les plans disponibles de notre réseau de captage de biogaz afin de produire une liste d'interventions ou de travaux correctifs à réaliser. Nous réitérons notre pleine collaboration en ce qui concerne de déposer le plus rapidement possible un plan d'action à la suite du dépôt du rapport de Biothermica afin de s'assurer que le plan d'action proposé permette de réduire la concentration de méthane en dessous du 500 ppm. Nous devons vous signaler que lors de votre dernière inspection du 20 juillet dernier, il vous a fallu plus d'une heure pour effectuer des lectures du vacuum seulement sur pour dix (10) puits uniquement. Par ailleurs, nous voulons vous rassurer que nous effectuons plusieurs des travaux correctifs sur le champs, (par exemple ajustement de vacuum d'un puits d'extraction de biogaz), selon les règles de l'art, et qu'il va de soi qu'une investigation est nécessaire avant d'établir un plan d'action qui répondra aux objectifs de réduction des émissions de méthane. Dans certaines situations les travaux demandent une étude plus approfondie.

Assistant directeur
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée
3779 Chemin des 40-Arpents
Lachenaie, Québec
J6V 1A3
Courriel : jmviau@bficanada.com
Téléphone: (450) 474-2010
Télécopie: (450) 474-1871

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	8862 Nord : 5065572,927 Est : 301673,513 Concentration initiale : 1489 ppmv Date du relevé : juillet 2005
Description sommaire des lieux :	Sud est de la cellule #1



Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Calibration du secteur	6

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	8863 Nord : 5066111,478 Est : 301476,241 Concentration initiale : 6082 ppmv Date du relevé : juillet 2005
Description sommaire des lieux :	Ouest cellule #8

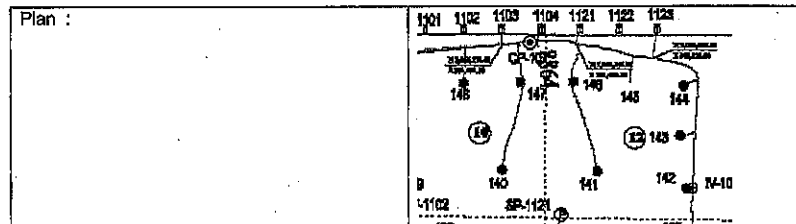
Plan :	
--------	--

Description des correctifs :		
Date	Travaux	Concentration ppmv
20 juillet 2005	Les sorties de nettoyages sont vacuum.	60

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	8864 Nord : 5086413,572 Est : 301484,573 Concentration initiale : 7763 ppmv Date du relevé : juillet 2005
Description sommaire des lieux :	Ouest cellule #10



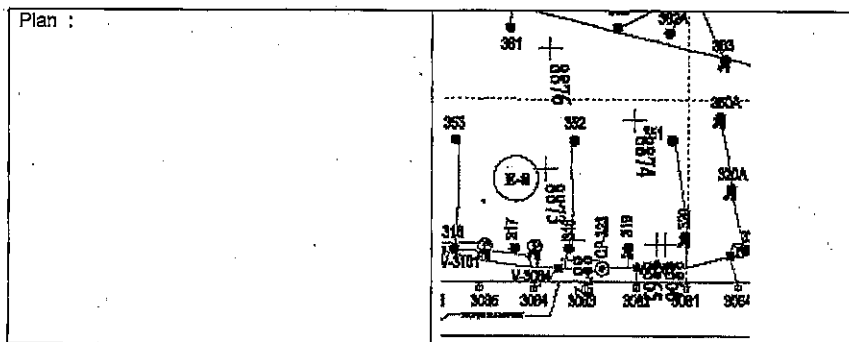
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Les sorties de nettoyages sont vacuum	10

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8865	5066439,238	302480,426	1274,21
	8866	5066446,828	302481,596	864,21
	Date du relevé : juillet 2005			
Description sommaire des lieux :	Est cellule E8			



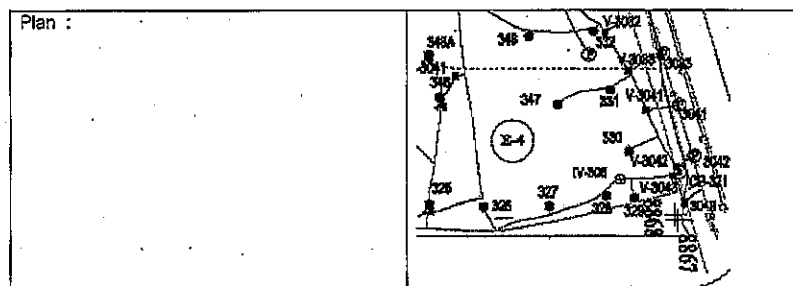
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Troue dans l'argile sur une superficie assez grande environ de 20m de rayon. Travaux en cour: Profiler l'argile tout en augmentant le vacuum. Démarrer le pompage des puits d'extraction du biogaz au pourtour des points 8865 et 8866.	1200

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8867	5066987,118	302526,151	838,21
	8868	5066985,086	302520,836	517,21
	Date du relevé : juillet 2005			
Description sommaire des lieux :	Nord est cellule E4			



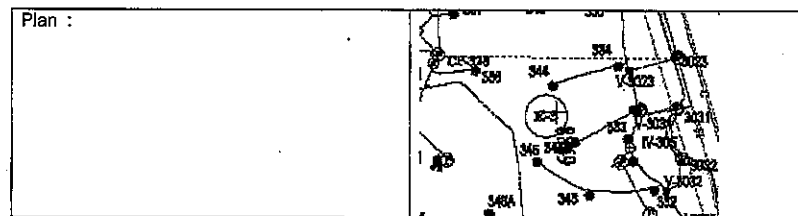
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	<p>Lors de l'échantillonnage il manquait de vacuum causé par la station de pompage CP-324 qui était colmatée. Elle a été remplacée lors de la période d'échantillonnage.</p> <p>En plus, au niveau du puit 323 il y a présence d'une contrepenne sur le collecteur principal. Pour réparer la contrepenne, une étude de stabilité est nécessaire avant de creuser dans ce secteur sur une épaisseur d'environ 4,5 m. La planification des travaux est débutée et les sondages de l'épaisseur sont en cours.</p>	500

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts 8869	Latitude 5066824,041	Longitude 302258,794	CH ₄ 2845,21
Description sommaire des lieux :	Cellule E3			



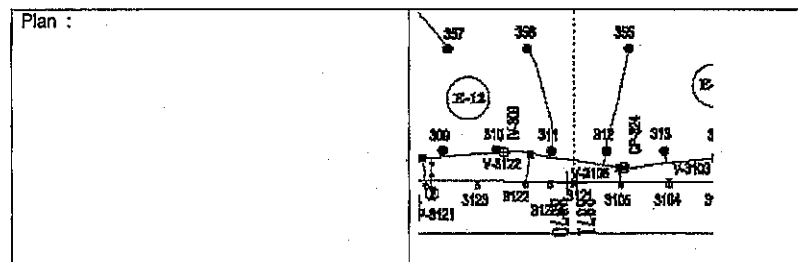
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Calibration du secteur	30

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8870	5066000,25	302494,536	1518,21
	8871	5066008,218	302494,928	682,21
Description sommaire des lieux :	Est de la cellule E10			



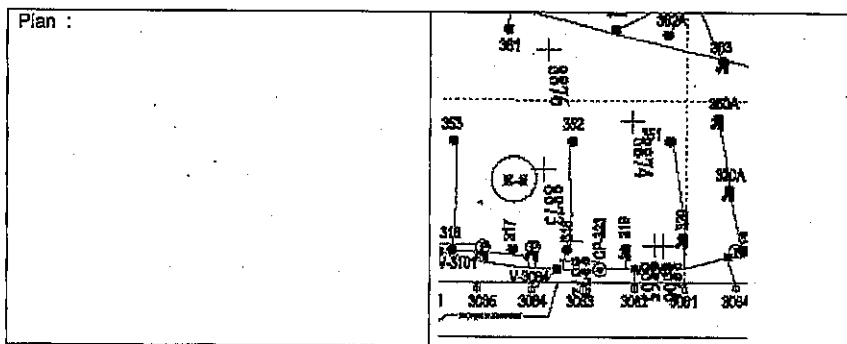
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Sortie de nettoyage sont sous vacuum et le niveau de l'eau du secteur est plus bas depuis le pompage du lixiviat à partir de la station de pompage SP-3090.	30

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts 8872	Latitude 5066363,302	Longitude 302473,269	CH ₄ 5940,21
Date du relevé : juillet 2005				
Description sommaire des lieux :	Est cellule E8 près de la SP-3084			



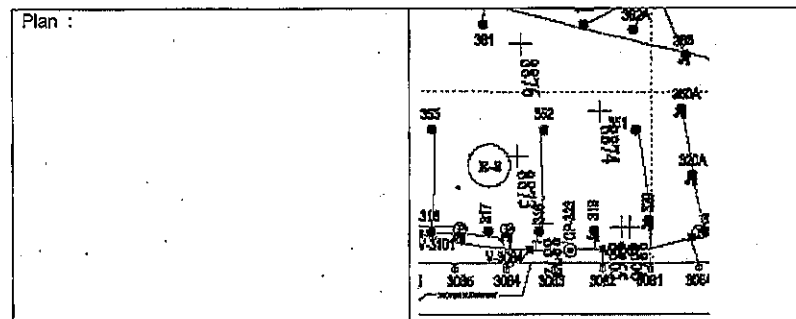
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Pose d'un géocomposite. Depuis le 4 juillet, ajout d'une pompe dans la SP-3084 pour diminuer le niveau de l'eau ce qui a permis de mettre sous vacuum le secteur. Advenant la non réduction du méthane d'ici la fin juillet évaluation de la pose d'un collecteur circulaire atour de la station SP-3084 sera nécessaire.	2000
25 juillet 2005	Installation d'une pompe dans la SP-3085 ce qui permettra de baisser plus rapidement le niveau de l'eau dans ce secteur et permettre d'installer le colleteur circulaire à la SP-3084 plus rapidement.	

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts 8873	Latitude 5066341,278	Longitude 302406,98	CH ₄ 533,21
Date du relevé : juillet 2005				
Description sommaire des lieux :	Centre de la cellule E8			



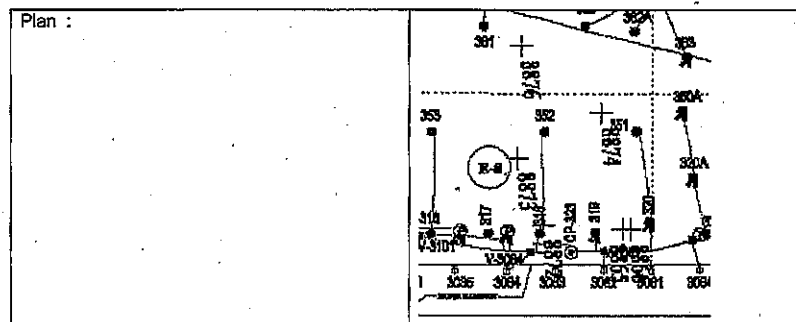
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Calibration du secteur	100

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts 8874	Latitude 5066424,278	Longitude 302367,323	CH ₄ 507,21
Date du relevé : juillet 2005				
Description sommaire des lieux :	Nord ouest de la cellule E8			



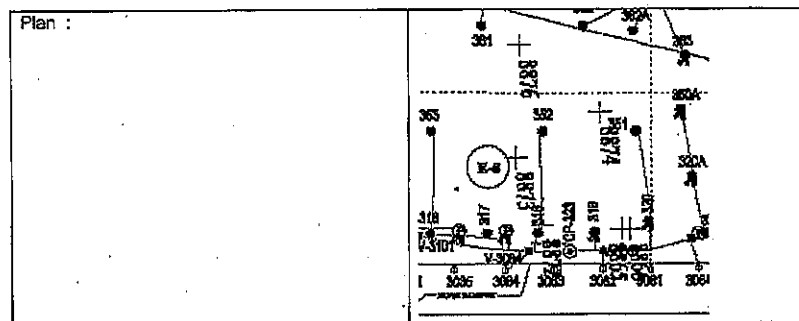
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Augmentation du vacuum au puit 351	400

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8875	5066199,797	302337,017	3578,21
	Date du relevé : juillet 2005			
Description sommaire des lieux :	Nord ouest de la cellule E10			



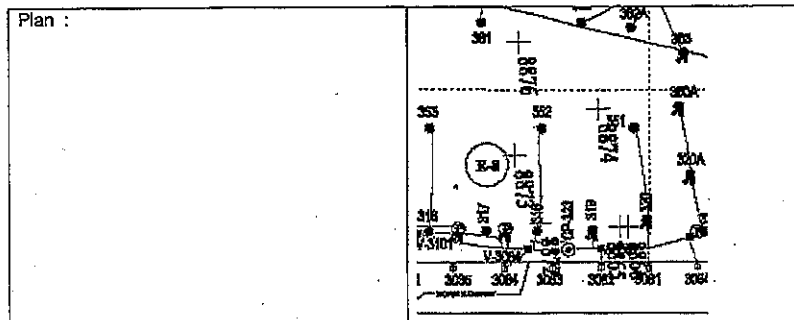
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Calibration du secteur	150

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts 8876	Latitude 5066350,401	Longitude 302298,422	CH ₄ 4190,21
	Date du relevé : juillet 2005			
Description sommaire des lieux :	Est de la cellule E7			



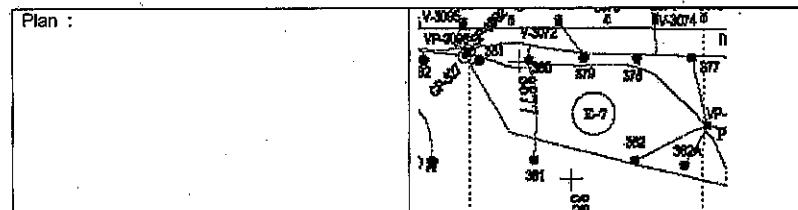
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
21 juillet 2005	Calibration du secteur	40

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8877	5086305,072	302181,803	554,21
Description sommaire des lieux :				



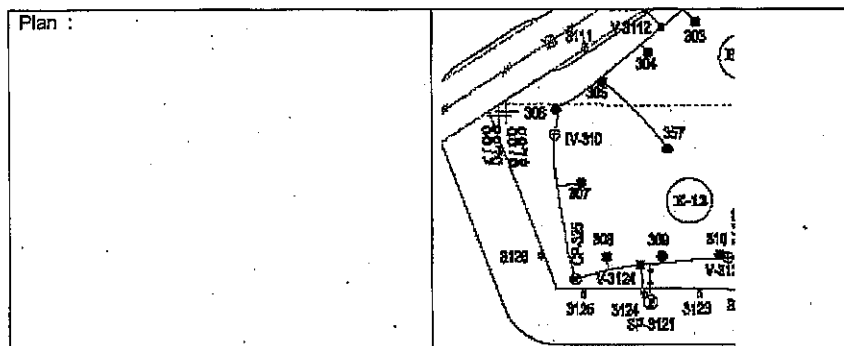
Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Augmentation du vacuum des puits 379 et 380. La pose d'une membrane géocomposite permettra d'augmenter encore le vacuum dans ce secteur.	550

Photo des travaux;

Point dépassant 500 ppmv suite à l'échantillonnage de surface intégré

Localisation du point :	No. pts	Latitude	Longitude	CH ₄
	8878	5065747,119	302317,505	1954,21
	8879	5065739,705	302320,88	3039,21
Description sommaire des lieux :	Sud ouest de la cellule E12			



Description des correctifs :

Date	Travaux	concentration ppmv
20 juillet 2005	Ajout d'une membrane géocomposite et augmentation du vacuum au puit 306.	2000
	Ajout d'argile dans ce secteur.	

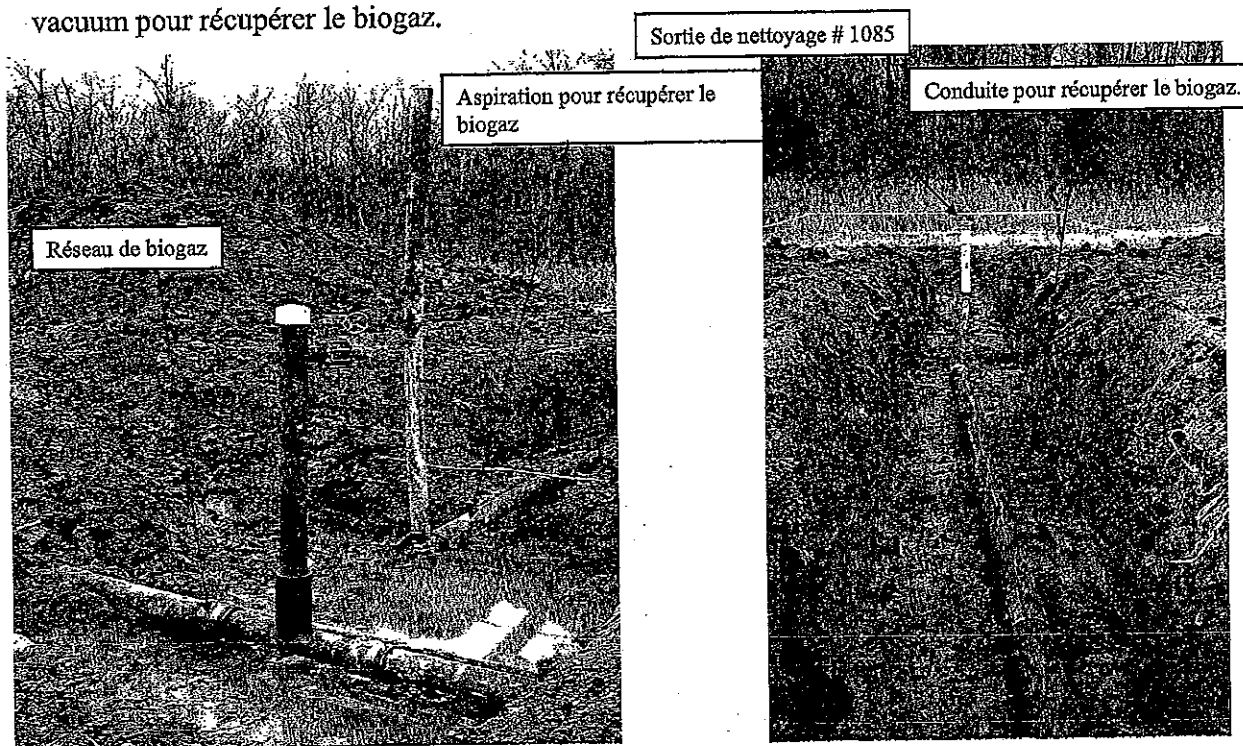
Photo des travaux;

Branchement de la sortie de nettoyage #1085

Description des travaux:

Date des travaux : 17 novembre 2004

La sortie de nettoyage # 1085 produit du biogaz donc elle à été mis sous vacuum pour récupérer le biogaz.



Sortie de nettoyage du champ 2 (cellules 13-17)

Description des travaux:

Date prévu des travaux : Du 15 au 26 novembre 2004

Il y a 8 sorties de nettoyage dans le secteur est du champ #2 (cellules #14, #16 & #17). Les travaux consistent à mettre sous vacuum les 8 sorties de nettoyages pour y récupérer le biogaz.

